

Pays	Côte d'Ivoire
Numéro d'identification de la requête	2020000038
Titre	Assistance technique pour l'identification de projets de verdissement et de résilience des terres et des zones côtières de la Commune de Cocody, Abidjan
Entité nationale désignée	KOUADIO Kumassi Philippe Sustainable Environment and Energy Development Consulting Center Tel : +225 07924334 Mail : kumasphil@gmail.com
Organisation requérante	MAIRIE DE COCODY YACE Jean-Marc Coordonnateur Générale du Projet Autonome Cocody Cité Verte, Puits de carbone Tel : +225 22485376 Mail : jmyace@gmail.com OUSSOU Yao Gaston Point Focal Tel : +225 58327021 Mail : oussougaston@yahoo.fr

Résumé de l'assistance technique du CTCN

Cette assistance technique a pour objectif de contribuer à définir une approche de renforcement de la résilience de la commune de Cocody, en Côte d'Ivoire par l'identification de 2 projets pilotes pour a) la végétalisation de l'espace urbain, b) la restauration de mangroves de la zone littorale de la Commune, sur la base des espèces végétales disponibles nationalement, et adaptées (résistantes) au climat de la commune de Cocody.

Les projets pilotes pourront être tant des projets de solutions basées sur la nature (nature-based solutions) que des projets technologiques incluant l'usage et application d'outils technologiques pour la végétalisation des espaces urbains et de la restauration des mangroves de la commune de Cocody en Côte d'Ivoire.

Les objectifs spécifiques seront de i) Réaliser un diagnostic territorial et géo-spatial par l'usage de technologies satellites de la commune de Cocody, en Côte d'Ivoire, ii) Identifier les sites en concertation avec toutes les parties prenantes ; iii) Élaborer un portefeuille d'options pour a) la végétalisation de l'espace urbain, b) la restauration de mangroves de la zone littorale de Cocody, iv) Sélectionner 2 projets pilotes, un pour la végétalisation de l'espace urbain et un autre pour la restauration de mangroves, v) Rédiger une note conceptuelle pour chacun des 2 projets pilotes identifiés afin de faciliter l'accès à des fonds pour la commune et assurer le développement des deux projets pilotes dans un deuxième temps.

Signatures pour validation du plan de réponse :

(Si possible, veuillez utiliser des signatures électroniques à insérer dans le document Microsoft Word)

Entité nationale désignée dans le cadre du Mécanisme technologique de la CCNUCC

Nom : KOUADIO Kumassi Philippe

Titre : END Côte d'Ivoire

Date : 10/05/2021

Signature :



Centre et réseau des technologies climatiques (CTCN)

Nom : Rose Mwebaza

Titre : Directeur du CTCN

Date : 10/05/2021

Signature :



1. Historique et contexte

Face aux impacts inévitables du changement climatique, il apparaît nécessaire d'adapter les centres urbains afin de réduire la vulnérabilité des territoires et des populations aux différentes catastrophes naturelles telles que les sécheresses, les glissements de terrain, la famine et les inondations. La végétalisation urbaine fait partie des actions régulièrement mises en avant en matière d'adaptation aux facteurs climatiques, par exemple pour lutter contre l'aggravation du phénomène d'îlot de chaleur urbaine, la variabilité importante des précipitations ou les inondations. Les infrastructures urbaines et littorales vertes apparaissent également comme des mesures possibles à prendre pour faire face aux nombreux défis que pose le développement durable des villes.

Les mangroves sont des protections naturelles des environnements côtiers, réduisant l'énergie et l'amplitude des vagues de la mer qui dérivent vers le continent, et contribuant ainsi à la réduction des taux d'érosion, et à la réduction des inondations provenant de l'océan. Toutefois, au-delà de leur rôle de protection naturelle, les systèmes de mangroves fournissent de nombreuses autres fonctions et services écologiques, sociaux et économiques vitaux qui revêtent une importance particulière pour les communautés vivant à proximité de cet écosystème. Par exemple, la fonction des mangroves en tant que puits de carbone s'étend à l'échelle mondiale. Les mangroves sont également connues comme des écosystèmes clés dans l'écologie des espèces de poissons, en termes de zones de reproduction et de croissance des espèces juvéniles.

La restauration de la mangrove permettra la réduction de l'érosion et des inondations.

La Côte d'Ivoire fait face à des questions environnementales cruciales avec des inondations et sécheresses récurrentes et la pollution de l'air, en particulier dans les zones urbaines. Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire, est la ville la plus peuplée avec 4 707 000 habitants, soit 21 % de la population totale du pays, et connaît une croissance urbaine rapide caractérisée par une forte industrialisation et une urbanisation importante. Cocody, un district d'Abidjan avec un front lagunaire de 57 km, est soumise à une pression importante liée à une urbanisation rapide et est en même temps connu pour avoir le plus grand nombre de personnes touchées par les inondations.

Dans ce contexte, le Conseil Municipal de la Commune de Cocody a décidé en 2017 d'initier et de mettre en œuvre un vaste projet sur l'environnement et le Développement Durable, dénommé « **L'identification de projets de verdissement et de résilience des terres et des zones côtières de la Commune de Cocody, Abidjan** ». Le projet qui a pour ambitions de faire de la Commune de Cocody, une cité leader et modèle, une cité verte, fleurie et propre, un puits de carbone permanent avec des énergies propres.

Un élément central de ce projet est le reverdissement des espaces urbains et la plantation de mangroves dans la zone littorale. Cette assistance technique vise à identifier deux projets bancables pour la végétalisation d'espaces urbains et la plantation de mangroves dans la zone littorale de la Commune de Cocody afin d'améliorer la résilience urbaine et soutenir la séquestration de carbone en lien avec **Le projet de verdissement et de résilience des terres et des zones côtières de la Commune de Cocody, Abidjan**.

2. Énoncé du problème

Les aménagements paysagers jouent un rôle important dans l'amélioration du cadre de vie des populations. En effet, le capital vert d'une ville participe de manière significative à la valorisation du paysage, l'atténuation des effets du changement. La commune de Cocody a décidé d'être une pionnière dans la création de villes durables et souhaite bénéficier de l'appui du CTCN afin de renforcer les actions menées dans la définition de projets de végétalisation et la restauration des mangroves de la commune.

Selon une étude du FAO¹, en Côte d'Ivoire, les mangroves occupent aujourd'hui une superficie très limitée ; il y a très peu de variation de température le long de la côte, ce qui signifie que tout changement dans les mangroves est probablement dû à des différences dans les caractéristiques du sol, de la salinité et du mouvement de l'eau. Il y a des différences significatives de précipitations le long de la côte. Les mangroves de Côte d'Ivoire peuvent être divisées en deux groupes principaux : la région entre Assinie et Fresco, qui est une série de lagunes dans lesquelles les rivières se jettent ; et la région entre Fresco et la frontière avec le Liberia au niveau de la rivière Cavally, qui est une série de systèmes deltaïques d'embouchure de rivière. Les mangroves lagunaires sont relativement petites mais peuvent atteindre une vingtaine de mètres de hauteur à Grand Bassam.

De nombreuses mangroves ont été détruites pour le bois de chauffage et le développement urbain. Les mangroves ont également été perturbées par la construction de canaux ouvrant les lagunes.

Les obstacles technologiques sont principalement liés au manque de capacité ou formation nationale ainsi qu'au manque de financement pour cette activité d'étude et d'identification de projets de reverdissement et de plantation de mangroves. L'analyse et l'identification des espaces et zones géographiques et des espèces végétales appropriées nécessitent l'intégration de multiples facteurs économiques, environnementaux et sociaux.

L'objectif de cette assistance technique sera de favoriser l'approche de renforcement de la résilience de la commune de Cocody par l'identification de deux projets pilotes afin de a) végétaliser les espaces urbains et b) réhabiliter la mangrove et de rédiger 2 notes conceptuelle, une pour chaque axe de travail, afin de permettre à la commune de Cocody d'accéder à des fonds pour l'implémentation de ces projets pilotes.

¹ <http://www.fao.org/forestry/mangrove/vegetation/en/civ/>

<ul style="list-style-type: none"> ii) Plan de suivi et d'évaluation iii) Description des impacts attendus iv) Rapport de clôture 	<p>X X</p>												<p>X</p>
<p>Résultat 2 : Diagnostic territorial et géo-spatial de la commune de Cocody en Côte d'Ivoire par l'usage de technologies satellites.</p> <p><i>Ce diagnostic constitue l'étude préalable à mener pour disposer de l'ensemble des données nécessaires sur la commune de Cocody, en Côte d'Ivoire en vue d'identifier les sites possibles pour le développement des projets pilotes de a) végétalisation urbaine que b) la restauration de mangroves.</i></p> <p><i>Les cartes ainsi obtenues permettront de définir les enjeux, les contraintes et défis de gestion des sites identifiés puis sélectionnés.</i></p> <p><i>Les projets pilotes pourront être tant des projets de solutions basées sur la nature (nature-based solutions) que des projets technologiques incluant l'usage et application d'outils technologiques pour la végétalisation des espaces urbains et de la restauration des mangroves de la commune de Cocody en Côte d'Ivoire.</i></p>													
<p>Activité 2.1 : Réunion de lancement (digitale) avec les principaux représentants (Maire de la commune de Cocody, NDE, NDA, CTCN, l'équipe consultante en présence des experts nationaux et internationaux et éventuellement des ministères responsables de l'aménagement urbain, de la gestion des mangroves et du projet de verdissement de la commune de Cocody déjà en phase d'implémentation).</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Présentation de l'équipe consultante et les parties prenantes du projet ii) Échange des documents de référence (stratégie nationale, étude, réglementation, lois, avancée du projet de reverdissement de Cocody, etc.) iii) Description de la méthodologie qui sera appliquée pour le diagnostic territorial et géo spatial de la commune de Cocody par l'usage de technologies satellites. iv) Présentation du plan de travail, des activités qui seront menées dans cette AT, des résultats attendus. v) Identification des Parties Prenantes : La NDE, NDA, Maire de la Commune de Cocody et autres partenaires locaux listeront les institutions, agences, entités (en prenant en compte la représentation des enjeux liés au genre et aux populations vulnérables) qui devraient être impliquées dans le développement de cette AT et aideront le bureau d'étude dans la prise de contacts avec les parties prenantes identifiées. 													
<p>Activité 2.2: Usage de technologies satellites pour cartographier la commune de Cocody</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Analyse géo-spatiale du domaine public de la commune de Cocody en vue d'apprécier la dynamique territoriale, et a) l'existence d'infrastructures vertes urbaines, leurs états de conservation, les espaces permettant la création de nouvelles infrastructures vertes urbaines à travers la végétalisation architecturale et l'aménagement urbain, ainsi que b) l'identification des espaces sur lequel un travail de restauration de 													

<p>la mangrove de la commune de Cocody pourrait être mené.</p> <ul style="list-style-type: none"> ii) Analyse géophysique de la commune de Cocody iii) Traitement des cartes afin d'en extraire les données utiles pour cette AT. iv) Identification des sites pouvant être utilisés pour promouvoir a) le recours aux infrastructures vertes urbaines et b) la restauration de la mangrove de la commune de Cocody. 													
<p>Activité 2.3 : Analyse des cartes satellites afin d'identifier de possibles sites, les enjeux, les contraintes, les défis et opportunités d'accès et de réaménagement / restauration de ces sites.</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Première analyse approfondie des cartes afin d'identifier les espaces les plus aptes à accueillir des a) projets de végétalisation des espaces urbains b) initiatives de restauration de la mangrove. ii) Définition des barrières, enjeux, contraintes, défis et opportunités de chaque site. iii) Proposition d'une méthodologie de classification des sites identifiés. 													
<p>Activité 2.4 Sélection d'un groupe restreint de travail</p> <p>Sur la base des discussions menées lors de la réunion de lancement, le bureau d'étude prendra contact avec les possibles parties prenantes qui devraient être consultées durant toute la phase d'implémentation de cette AT. Le groupe travail final devra rester restreint (entre 6-8 représentants nationaux recommandés) afin de faciliter la prise de décision. Ces acteurs sont des personnes à même de prendre des décisions sur a) la végétalisation de l'espace urbain, b) la restauration de mangroves dans la commune de Cocody, en Côte d'Ivoire.</p> <p>Il est possible que 2 groupes restreints avec des acteurs différents doivent être créés afin de pouvoir traiter aussi bien les questions relatives à la a) végétalisation urbaine qu'à la b) restauration des zones urbaines.</p>													
<p>Livrable 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> 2.1 Compte rendu de la réunion de lancement 2.2 Cartes satellites et géophysiques en haute définition (format digital) 2.3 Rapport du diagnostic territorial et géo-spatiale de la commune de Cocody pour l'identification des sites potentiels aux projets pilotes, leurs barrières, les enjeux, les défis et les opportunités de chaque site sous forme de fiches et proposition d'une méthodologie visant à faciliter la sélection des sites sur la base de critères quantitatifs de priorisation 2.4 Rapport décrivant le groupe de travail restreint (ou les 2 groupes) qui accompagnera la prise de décision dans l'implémentation de ce projet incluant l'institution auquel le représentant est affilié, le nom du représentant, son rôle et/ou secteurs de connaissance dans la prise de décision. 	X												

restauration des mangroves de la commune de Cocody, en Côte d'Ivoire									
<p>Activité 4.1a: Proposition de portefeuille de végétalisation architecturale et d'aménagement urbain de la commune de Cocody par la promotion d'infrastructures vertes urbaines sur les sites identifiés et priorisés lors de la phase précédente.</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Définition d'options de végétalisation de la ville (minimum 5)– création d'espaces verts, et infrastructures vertes urbaines valorisées en prenant compte de la notion de genre et le recours à des espèces végétales existantes, et résistantes au climat de Cocody en Côte d'Ivoire ii) Étude des espèces végétales pouvant être utilisées pour les sites identifiés. On recherchera des espèces résilientes et adaptées à la zone climatique de Cocody et à l'exposition des sites identifiées. iii) Étude avancée de l'impact économique, environnemental, social, climatique des projets de végétalisation inclut dans le portefeuille avec l'objectif d'assurer une rentabilité accrue des sites valorisés. iv) Priorisation des options pour augmenter la résilience de la ville pilote. 									
<p>Activité 4.1b: Proposition de portefeuille de restauration de la mangrove de la commune de Cocody</p> <ul style="list-style-type: none"> v) Définition d'idées de restauration de la mangrove de la commune de Cocody (minimum 3)– en prenant en compte la notion de genre et le recours à des espèces végétales existantes, et résistantes au climat de Cocody en Côte d'Ivoire i) Définition des espèces végétales pouvant être utilisées pour la restauration des mangroves. ii) Étude avancée de l'impact économique, environnemental, social, climatique de restauration de la mangrove inclut dans le portefeuille avec l'objectif d'assurer une rentabilité accrue des sites valorisés. iii) Priorisation des options pour augmenter la résilience de commune de Cocody. 									
<p>Activité 4.2a : Réunion (digitale) de 3h pour la présentation des options de végétalisation des espaces urbains au groupe restreint de travail.</p> <p>L'objectif de cette réunion sera de sélectionner le projet pilote retenu pour a) la végétalisation des espaces urbains. Cette sélection s'appuiera sur les résultats obtenus lors des phases précédentes (identification des lieux possibles, étude de la vulnérabilité des sites identifiés, portefeuille de projets identifiés puis valorisés selon l'étude d'impact), la priorité de la Mairie, la facilité de répliation ou d'extension des projets pilotes à d'autres quartiers, communes, villes de la Côte d'Ivoire, la prise en compte des enjeux liés au genre et aux populations vulnérables.</p>									
<p>Activité 4.2b : Réunion (digitale) de 3h pour la présentation des options de restauration de la mangrove avec le groupe de travail restreint.</p>									

<p>Résultat 5 : Rédaction d'une note conceptuelle pour le projet priorisé de végétalisation des espaces urbains puis une autre note conceptuelle pour le projet pilote sélectionné pour le projet de restauration de la mangrove de la commune de Cocody.</p>										
<p>Activité 5.1 a : Rédaction d'une note conceptuelle (draft) sur un projet de végétalisation urbaine</p> <p>Le processus de rédaction de la note conceptuelle demandera un échange régulier avec la mairie de Cocody et peut-être aussi la NDE, NDA, éventuellement des ministères, afin d'assurer que le bureau d'étude dispose de l'information de base nécessaire. Les notes conceptuelles sont assez denses et complexes et demandent des données précises et actuelles.</p> <p>Ces échanges sont également importants afin d'assurer que le projet correspond aux besoins et exigences de la commune de Cocody et à l'idée qu'ils ont du projet pilote sélectionné. La communication régulière se détaillera dans un rapport (concis mais précis) dans lesquels la date des réunions, les participants, agenda de la réunion et conclusions seront détaillées afin de pouvoir justifier que ce processus a été fait de manière participative.</p> <p>Cette activité est fondamentale dans le cadre de cette Assistance Technique car cela permettra à la commune de Cocody de rechercher des fonds afin de financer les projets pilotes.</p> <p>Le résultat doit donc être une <u>note conceptuelle finalisée</u> qui pourra être soumise à un organisme de financement, que celui-ci soit le GCF, le GEF, ou autres fonds multilatéraux.</p>										
<p>Activité 5.1 b : Rédaction d'une note conceptuelle (draft) sur le projet de restauration de la mangrove</p> <p>Le processus de rédaction de la note conceptuelle demandera un échange régulier avec la mairie de Cocody et peut-être aussi la NDE, NDA, éventuellement des ministères, afin d'assurer que le bureau d'étude dispose de l'information de base nécessaire. Les notes conceptuelles sont assez denses et complexes et demandent des données précises et actuelles.</p> <p>Ces échanges sont également importants afin d'assurer que le projet correspond aux besoins et exigences de la commune de Cocody et à l'idée qu'ils ont du projet pilote sélectionné. La communication régulière se détaillera dans un rapport (concis mais précis) dans lesquels la date des réunions, les participants, agenda de la réunion et conclusions seront détaillées afin de pouvoir justifier que ce processus a été fait de manière participative.</p> <p>Cette activité est fondamentale dans le cadre de cette Assistance Technique car cela permettra à la commune de Cocody de rechercher des fonds afin de financer les projets pilotes.</p> <p>Le résultat doit donc être une <u>note conceptuelle finalisée</u> qui pourra être soumise à un organisme de financement, que</p>										

4. Ressources nécessaires et estimation budgétaire :

Veillez fournir une vue d'ensemble des ressources nécessaires à la mise en œuvre de l'assistance technique du CTCN, y compris pour les activités liées au suivi et à l'évaluation de l'assistance, à l'aide du tableau ci-dessous. Veillez noter qu'un minimum d'un pourcent du budget total devra être alloué à des activités spécifiques aux questions de genres pour les intégrer dans l'assistance technique (voir section 10 pour plus d'information sur les questions de genres). Une fois le Plan de réponse terminé, un ou plusieurs partenaires seront sélectionnés par le Centre des technologies climatiques (CTC) pour mettre en œuvre l'assistance. Le CTCN et le partenaire sélectionné établiront un budget final d'assistance à partir des activités établies dans ce plan.

Le budget pour cette Assistance Technique ne pourra pas dépasser les 150,000 USD.

Résultats	Ressources Humaines	Voyages	Ateliers et réunions	Équipement et ressources	Coûts estimés en USD	
					Minimum	Maximum
Résultat 1: Développement des documents de planification et de communication	E1: 7 jours E2: 3 jours E3 : 3 jours E4: 3 jours E5: 8 jours	Aucun	Réunion de lancement (virtuelle)	Aucun	5,000	8,000
Résultat 2:	E1: jours E2: jours E3: jours E4: jours E5: jours					
Résultat 3 :	E1: jours E2: jours E3: jours E4: jours E5: jours					
Résultat 4 :	E1: jours E2: jours E3: jours E4: jours					

	E5: jours					
Résultat 5 :	E1: jours E2: jours E3: jours E4: jours E5: jours					
Résultat 6 –	E1: jours E2: jours E3: jours E4: jours E5: jours					
Fourchette de prix pour cette Assistance Technique (US\$)					130,000	150,000

5. Profil et expérience des experts

Expertise requise	Brève description du profil requis
<i>Expert en planification urbaine et Chef d'équipe (International 1)</i>	<p>Team Leader et expert avec 12 ans d'expérience démontrée en planification urbaine et smart cities Architecte, Master ou plus en planification urbaine, smart cities, ou affilié.</p> <p>Au moins 10 ans d'expérience dans l'élaboration de projets d'urbanisation durable, en planification urbaine, en analyse socio-économique de projets d'urbanismes</p> <p>Au moins 5 références dans des pays en voie de développement requises.</p> <p>Au moins 3 références dans l'estimation de budget pour l'urbanisation de villes durables.</p> <p>Expérience dans le renforcement des capacités, l'organisation d'atelier et la gestion de projets complexes en présence de parties prenantes diverses.</p> <p>La maîtrise du français et de l'anglais est obligatoire.</p>
<i>Expert en infrastructures vertes et végétalisation urbaine (International 2)</i>	<p>Architecte, ou Master ou plus en planification urbaine, smart cities, ou affilié.</p> <p>Au moins 8 ans d'expérience en urbanisation durable, planning de villes durables, projets de végétalisation urbaine ou autres.</p> <p>Au moins 5 références en projets de végétalisation urbaines</p> <p>Expérience en Afrique souhaitée</p> <p>Français et anglais requis</p>
<i>Expert en gestion des mangroves (I3)</i>	<p>Ingénieur agronome, ou Master ou plus en reforestation, gestion des forêts, REDD+, restauration des mangroves ou affiliés.</p> <p>Au moins 8 ans d'expérience en gestion des mangroves.</p> <p>Au moins 5 références en gestion de mangroves dans des pays en voie de développement.</p> <p>Expérience en Afrique souhaitée</p> <p>Français et anglais requis</p>
<i>Expert en technologies numériques (International 3)</i>	<p>Au moins 8 ans d'expérience en technologies numérique (SIG, Satellites et drones)</p> <p>Au moins 3 références dans des pays en voie de développement.</p>
<i>Expert en biologie, paysagisme, horticulture, ou affiliés (National</i>	<p>Paysagiste, ingénieur agronome, horticulteur, ou affilié.</p> <p>Au moins 8 ans d'expérience en végétalisation des espaces urbains en Afrique.</p>

<p>1)</p>	<p>Expérience d'au moins 5 ans en Côte d'Ivoire Présence en Côte d'Ivoire souhaitée ou avec des disponibilités pour voyager de manière régulière en Côte d'Ivoire. Français indispensable.</p>
<p><i>Expert en genre (National 2)</i></p>	<p>Sociologue en genre et jeunesse. Minimum 5 ans d'expérience de la réalisation d'enquêtes socio-économiques. De préférence un expert ayant une expérience du genre dans le contexte de l'adaptation et l'atténuation aux changements climatiques. Expérience en Afrique. Expérience dans des projets comprenant de nombreuses parties prenantes. Présence en Côte d'Ivoire souhaitée ou grande disponibilité pour voyager fréquemment et pour de longue durée. La maîtrise du français est obligatoire.</p>
<p><i>Expert en changement climatique spécialisé dans le renforcement des capacités (National 3)</i></p>	<p>Master ou plus en changement climatique, planification urbaine durable, ingénieur agronome, reforestation, développement durable ou affilié. 8 ans d'expérience dans le renforcement des capacités pour tous publics (Experts, enfants, citoyens) au développement durable, ville durable, gestion de la nature. Au moins 5 références en renforcement des capacités pour des projets de développement durable, planification urbaine durable, gestion de la nature ou affiliés. Présence en Côte d'Ivoire souhaitée ou grande disponibilité pour voyager fréquemment et pour de longue durée. La maîtrise du français est obligatoire.</p>

6. Contribution aux impacts positifs à long terme

Cette assistance technique tend à renforcer la résilience de la commune de Cocody par la sélection de deux projets pilotes d'atténuation et d'adaptation au changement climatique par le biais de la promotion et de la valorisation des infrastructures vertes centrées sur l'urbanisme et l'écologisation architecturale à travers la végétalisation des centres urbains de la commune de Cocody en Côte d'Ivoire, et une gestion durable des mangroves de cette même commune.

Cette assistance technique assurera l'élaboration d'outils techniques d'aménagement et de gestion des espaces urbains par un diagnostic territorial et géo-spatial, la sélection d'actions prioritaires de végétalisation de la commune de Cocody, et de gestion des mangroves, la réalisation d'études économiques, sociales et environnementales qui incluront l'impact sur le genre.

L'Assistance technique assurera également l'élaboration de guides de sensibilisation orientés à tous les publics, les plus jeunes, les femmes, les populations vulnérables, les citoyens en général afin de communiquer sur l'impact des mangroves sur la résilience de la commune face aux effets du changement climatique et l'importance de la végétalisation des espaces urbains pour le bien-être des populations et des espèces animales et végétales. Ce projet valorisera les espèces végétales disponibles en Côte d'Ivoire ou pouvant s'adapter aux conditions climatiques de la commune.

7. Pertinence par rapport aux contributions prévues au niveau national et aux autres priorités nationales

Dans la CDN de 2015, la Côte d'Ivoire a identifié la vulnérabilité des zones côtières et la salubrité urbaine comme problématiques importants (page 11).

L'EBT sur l'adaptation de 2013 a identifié la pollution et l'érosion des écosystèmes et côtes lagunaires comme problème majeur (page 20).

Ces documents peuvent être consultés :

Évaluation des Besoins Technologiques 2013) :

https://unfccc.int/ttclear/misc /StaticFiles/gnwoerk_static/TNR_CRE/e9067c6e3b97459989b2196f12155ad5/0de001f54651497e971d2f5cac17bc76.pdf

Contribution Déterminée Nationale (2015) :

https://www4.unfccc.int/sites/ndcstaging/PublishedDocuments/C%20C3%B4te%20d%27Ivoire%20Fir st/INDC_CI_22092015.pdf

8. Liens avec les activités pertinentes en cours :

Le Conseil Municipal de la Commune de Cocody a décidé en 2017 d'initier et de mettre en œuvre un vaste projet sur l'environnement et le Développement Durable, dénommé «**L'identification de projets de verdissement et de résilience des terres et des zones côtières de la Commune de Cocody, Abidjan**». Le projet qui a pour ambitions de faire de la Commune de Cocody, une cité leader et modèle, une cité verte, fleurie et propre, un puits de carbone permanent avec des énergies propres. Dans ce cadre, les activités suivantes ont déjà été menées :

(i) **Actions déjà exécutées :**

- **(i.1) Juillet à Décembre 2016:**

Information, sensibilisation, Communication

- 2 réunions de présentation du projet aux populations, aux différentes communautés, à tous

- les secteurs socio professionnels de la Commune pour recueillir l'adhésion populaire;
- Dîner de gala et d'information offert aux représentants des Missions diplomatiques (la quasi-totalité) résidents sur le territoire communal de Cocody ;
 - Séances de travail et d'information avec les Syndics de quartiers, les ONG et les Associations de femmes opérant dans le Développement Durable ;
 - Réunion d'information et de sensibilisation du personnel communal (chaque agent est un vecteur de communication sur le Développement Durable)
 - Présentation du projet aux Ministères concernés: Salubrité, Environnement et Développement Durable; Intérieur et de la Sécurité, ainsi qu'au District Autonome d'Abidjan;
 - Présentation à la communauté scientifique de l'Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan;
 - Présentation du projet aux Institutions internationales de financement (PNUD, PNUE, BAD, BOAD, etc.
 - Signature de plusieurs conventions de partenariat, notamment avec l'ONG Internationale Américaine, Earth Right Institute (ERI);
 - 1ère participation de la Mairie de Cocody à la COP22 à Marrakech/Maroc.
- **(i.2) Janvier à octobre 2017:**
- Actions exécutées et en cours*
- Organisation de 3 journées de planting d'arbres populaire sur les Boulevards : Boga Doudou, Tronçon Boulevard Latrille face RTI et Boulevard de France (2800 jeunes plants mis en terre);
 - Invitation d'ERI en Côte d'Ivoire pour une assistance et pour recherches de partenaires financiers ;
 - Visite de travail aux populations et communautés villageoises, habitant les 57 km de bords lagunaires pour des approches de solutions aux problèmes posés ci-dessus ;
 - Géolocalisation des parcs, jardins et espaces verts de la Commune pour approche de solution d'aménagement et d'éclairage à l'énergie propre ;
 - Mise en place de modèles de feux tricolores photo voltaïques à certains carrefours de la cité,
 - Exécution de l'audit énergétique (bilan de consommation) de l'hôtel communal en vue d'établir le plan climat-énergie renouvelable de la Commune de Cocody,
 - Audit énergétique d'un ménage de la commune de Cocody (bilan de consommation+bilan de mise aux normes des installations électriques d'intérieur)
 - Un échantillon d'un réseau d'éclairage public au led, ou classique avec un système de télégestion et de stabilisation intégré, couvrant la zone allant du rond-point de Saint Jean à l'hôtel Ivoire, comportant 22 supports d'éclairage en double crosses, soit 44 point lumineux
 - Un échantillon de réseau d'éclairage public solaire à construire, couvrant la zone du rond-point de saint jean au rond-point de la SIB comportant 14 supports d'éclairage en double crosse, soit 28 points d'éclairage autonome solaire
 - Un échantillon d'une station de recharges solaires qui est une boutique ambulante destinée à la recharge des téléphones portables et à la vente de recharges téléphoniques, transfert unités et d'argent, ainsi que bien d'autres articles, pour les tenants de cabines téléphoniques.
 - Un échantillon de réfrigérateurs mobiles solaires pour la vente de denrées alimentaires
 - Un échantillon de foyers améliorés et de séchage pour la fabrication et le séchage de

l'attiéké.

- Un échantillon de coffrets intelligents de gestion de l'énergie pour les locaux
- Un échantillon de kits solaires individuels couvrant les besoins familiaux de première nécessité, notamment l'éclairage.
- Convention de partenariat avec la Société de Transport Abidjanais (SOTRA) et mise en circulation de plus de 100 nouveaux Bus baptisé "WIBUS" ;
- 2 séances de travail avec les opérateurs du secteur des transports taxis pour analyser les possibilités de remplacement progressif du parc autos-taxis ;
- 2^{ème} participation de la Mairie à la COP23 à Bonn en Allemagne.

Actions de communication et de sensibilisation :

Projet de mise en place d'une radio écologique dont les émissions de sensibilisation seront axées sur le Développement Durable et l'utilisation de matériel photo voltaïque.

9. Activités de suivi prévues à la fin de l'assistance technique :

Une fois cette AT finalisée, la commune de Cocody disposera de deux notes conceptuelles, une pour un projet pilote de végétalisation des espaces urbains et une autre pour la restauration des mangroves. Ces notes conceptuelles lui permettront de rechercher des financements afin de permettre l'implémentation de ces projets.

Une fois les projets implémentés, un suivi et une évaluation des impacts générés pourront être établis.

Cette AT développera également des rapports détaillés de la méthodologie implémentée afin de faciliter sa réplification ou son expansion à d'autres communes du pays.

10. Co-bénéfices and intégration de la question des genres:

<p>Intégration dans la conception des activités :</p>	<p>La notion de genre est explicitement prise en compte dans les différentes stratégies nationales de la Côte d'Ivoire afin que les populations vulnérables ou défavorisées puissent comprendre l'importance des projets pilotes identifiés et puissent participer à leur protection. Le plan d'implémentation comprend notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des actions de communication et de sensibilisation : afin que les populations soient impliquées dans la planification de la ville et puissent comprendre l'objectif et les bienfaits de ces 2 projets pilotes. Ces activités s'appuieront sur les réseaux sociaux, et des ateliers pendant lesquels l'importance et l'impact des espaces verts sur la résilience des villes face aux effets du Changement Climatique seront évoqués. - Des actions d'éducation : des manuels de bonne pratique seront préparés, imprimés et diffusés dans les écoles et les citoyens qui bénéficieront des projets pilotes.
<p>Retombées positives, notamment en</p>	<p>Lors des sessions d'information, de communication, de sensibilisation et de participation, la parité sera recherchée. De plus la végétalisation des espaces verts aura un impact positif sur l'ensemble de la population, notamment les</p>

matière d'égalité des sexes, escomptées au titre des résultats des activités :	femmes et les enfants grâce à la réduction de la pollution, l'amélioration de la qualité de l'air, la réduction des risques climatiques et l'augmentation de la résilience de la ville.
--	---

11. Principales parties prenantes nationales impliquées dans la mise en œuvre des activités d'assistance technique :

À l'aide du tableau ci-dessous, dressez la liste des parties prenantes, participants et bénéficiaires qui, dans le pays, seront impliqués dans la mise en œuvre de l'assistance du CTCN ou directement consultés à cette fin. Décrivez le rôle de chacun d'entre eux dans le cadre de cette assistance.

Partie prenante nationale	Rôle dans la mise en œuvre de l'assistance technique
Point Focal National CTCN	Rôle de facilitateur
Mairie de Cocody	Porteur du projet
Ministères	<ul style="list-style-type: none"> • Cautions administrative et politique, validation et avis de non-objection du Point Focal Nation Climat de Côte d'Ivoire
Communauté scientifique (Université et structures de recherche, Centre National de la Recherche Agronomique)	<ul style="list-style-type: none"> • Assistance et accompagnement techniques dans la mise en œuvre du projet
Société de développement des espèces ligneuses (SODEFOR)	<ul style="list-style-type: none"> • Assistance dans le développement des plantes
Organisations communautaires	<ul style="list-style-type: none"> • Opérationnelles sur le terrain

12. Contributions aux objectifs de développement durable (ODD)

Instructions : veuillez remplir la section grise ci-dessous en indiquant au maximum trois ODD dont la réalisation sera facilitée par l'assistance technique. Une liste complète des ODD et de leurs cibles est disponible à l'adresse suivante : <https://sustainabledevelopment.un.org/partnership/register/>.

Objectif	Objectif de développement durable	Contribution directe de l'assistance technique du CTCN (1 phrase pour les trois principaux ODD)
1	Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	
2	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	
3	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	Les villes durables ont un impact direct sur la qualité de l'air, la pollution, le bien-être des populations car elles placent l'humain avant tout. Les mangroves quant à elles sont des écosystèmes fondamentaux dans le cycle de la nature et doivent être préservées.
4	Assurer l'accès de tous à une éducation équitable et de qualité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	Cette Assistance technique assurera des ateliers de renforcement des capacités des professionnels ainsi que des citoyens, des femmes, des populations vulnérables.
5	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et toutes les filles	Toutes AT du CTCN place la thématique du genre et la protection des populations vulnérables comme un axe majeur.
6	Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau	Une meilleure gestion de la mangrove sera analysée et un projet pilote de restauration sera défini.

7	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable (envisagez l'ajout de cibles pour le point 7)	
	7.1 – D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, modernes et abordables	
	7.2 – D'ici à 2030, accroître sensiblement la part des énergies renouvelables dans la palette énergétique mondiale	
	7.3 – D'ici à 2030, doubler le taux global d'amélioration de l'efficacité énergétique	
	7.a – D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale pour faciliter l'accès à la recherche et aux technologies en matière d'énergies propres, y compris les énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique et aux technologies de pointe axées sur des carburants fossiles moins polluants, tout en favorisant les investissements dans les infrastructures énergétiques et les technologies énergétiques propres	
	7.b – D'ici à 2030, développer les infrastructures et mettre à jour les technologies en vue de la prestation de services énergétiques modernes et durables auprès de tous dans les pays en développement, en particulier dans les pays les moins avancés, les petits États insulaires et les pays sans littoral en développement, conformément à leurs programmes de soutien respectifs	
8	Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	Une planification urbaine durable travaille dans ce but.
9	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	Un des projets pilotes portera sur la végétalisation des espaces urbains.
10	Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	
11	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient inclusifs, sûrs, résilients et durables	Les infrastructures vertes urbaines permettent de créer des villes plus résilientes, sûres, inclusives et durables.
12	Instaurer des modes de consommation et de production durables	La protection de la mangrove sera expliquée et communiquée lors de cette AT.
13	Prendre des mesures d'urgence pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	L'objectif principal de cette AT est de renforcer la résilience de la commune de Cocody.
	13.1 – Renforcer la résilience et la capacité d'adaptation aux risques climatiques et aux catastrophes naturelles dans tous les pays	En protégeant les mangroves, on travaillera sur cet indicateur.
	13.2 – Intégrer les mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales	
	13.3 – Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités institutionnelles et humaines en matière de changements climatiques : atténuation, adaptation, réduction de leur impact et, alerte précoce	Des sessions de renforcement des capacités et de sensibilisation de la citoyenneté sont prévues.
	13.a – Mettre en œuvre l'engagement pris par les pays développés parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques d'atteindre un objectif de mobilisation conjointe de 100 milliards USD par an d'ici à 2020, toutes provenances confondues, pour répondre aux besoins des pays en développement dans le cadre de mesures d'atténuation significatives et de transparence sur la mise en œuvre, et rendre pleinement opérationnel le Fonds vert pour le climat en procédant à sa capitalisation dès que possible	
	13.b – Promouvoir des mécanismes visant à augmenter la capacité de planification et de gestion efficaces liées aux changements climatiques dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, notamment en mettant l'accent sur les femmes, les jeunes, ainsi que les communautés locales et marginalisées	Le projet travaillera sur la gestion durable des mangroves.
14	Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines dans l'optique du développement durable	
15	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	Le projet travaillera sur la gestion durable des mangroves.
16	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice	

	et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes	
17	Renforcer les moyens de mise en œuvre du partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	

13. Classification de l'assistance technique

Veillez sélectionner le type d'assistance qui correspond le plus à l'assistance décrite dans ce plan de réponse. Facultatif : indiquez une catégorie secondaire d'assistance technique.

<i>Veillez cocher les cases appropriées ci-dessous</i>	<i>Primaire</i>	<i>Secondaire</i>
<input type="checkbox"/> 1. Identification et priorisation des technologies		X
<input type="checkbox"/> 2. Recherche et développement sur les technologies climatiques		X
<input type="checkbox"/> 3A. Études de faisabilité sur la mise en œuvre de technologies climatiques	X	
<input type="checkbox"/> 3B. Pilotage de technologies connues dans des conditions locales	X	
<input type="checkbox"/> 4A. Recommandations en matière de réforme législative, politique et réglementaire		X
<input type="checkbox"/> 4B. Élaboration d'une stratégie ou d'une feuille de route spécifique au secteur	X	
<input type="checkbox"/> 5. Facilitation du financement et création d'opportunités de marchés	X	

Veillez noter que l'assistance technique du CTCN contribue dans son ensemble au renforcement de la capacité des acteurs nationaux.

14. Processus de suivi et d'évaluation

Dès le recrutement des partenaires qui mettront en œuvre ce Plan de réponse, le partenaire principal élaborera un plan de suivi et d'évaluation de l'assistance technique. Le plan de suivi et d'évaluation devra comporter des indicateurs spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et assortis de délais, qui seront utilisés pour surveiller et évaluer la rapidité et la pertinence de la mise en œuvre. Le Responsable des technologies du CTCN chargé de l'assistance technique surveillera la rapidité et la pertinence de la mise en œuvre du Plan de réponse. Dès l'achèvement de l'ensemble des activités et l'obtention des produits, les formulaires d'évaluation seront remplis par (i) l'Entité nationale désignée pour le niveau de satisfaction globale par rapport au service d'assistance technique fourni ; (ii) le Partenaire principal de mise en œuvre pour les connaissances et les enseignements tirés de l'assistance technique ; et (iii) le Directeur du CTCN pour la rapidité et la pertinence des activités et des produits livrés.

Bon pour acceptation
le 10 Mai 2021

